

[Accueil](#) > [Métiers et concours](#) > [Les métiers de la santé](#) > [Le répertoire des métiers de la santé et de l'autonomie - fonction publique \(...\)](#) >

[Les métiers par familles de métiers](#) > [Gestion de l'information](#) > [Gestion médico-administrative et traitement de l'information médicale](#) >

Technicien(ne) d'information médicale

Technicien(ne) d'information médicale

Code métier : 40L40

Informations générales

Définition :

Recueillir et contrôler l'exhaustivité et la conformité des informations relatives à l'activité médicale en vue de l'optimisation de la qualité du codage et de la valorisation de l'activité hospitalière,
Assurer le recueil, le contrôle qualité et l'optimisation du codage en vue de la valorisation de l'activité hospitalière.

Spécificités :

Selon l'organisation de l'établissement, le primo-codage des diagnostics est soit centralisé au niveau du Département d'information médicale, soit décentralisé au niveau des services.

Activités

- Assurer le codage à visée médico économique des données sur la base des dossiers médicaux dans l'hypothèse d'une organisation centralisée
- Contrôler la qualité [d'ensemble] des données du PMSI (Programme de Médicalisation des Systèmes d'Information) et effectuer des rectifications si nécessaire
- Contrôler les flux de données au sein du système d'information
- Former et assister les utilisateurs pour l'utilisation des outils de recueil d'activité
- Gestion des dossiers pour les contrôles de l'assurance maladie (gestion logistique, conformité des pièces)
- Mettre à jour les référentiels (thésaurus) de codage de l'information médicale
- Optimiser le codage des données PMSI
- Participer à la gestion des archives, physiques et numériques, sur son domaine de compétences
- Participer à l'envoi des données aux tutelles
- Participer à l'identitovigilance, en particulier en contrôlant la qualité des données d'identification, et le cas échéant en évaluant les doublons et les collisions, et en participant à leur correction
- Participer au traitement, à l'analyse et à la présentation des données médico-économiques
- Participer en tant que de besoin à la cellule d'habilitations (droits et codes d'accès) des personnels accédant aux données médicales numérisées
- Saisir si besoin et rectifier les données nécessaires à la constitution des résumés d'information médicale
- Signaler les erreurs relatives aux données administratives concernant les patients et leurs séjours
- Traiter les atypies de codage et erreurs de groupage

Savoir-Faire

- Analyser les résultats relatifs à la production du codage
- Choisir le bon codage CIM (classification internationale des maladies)
- Communiquer auprès d'interlocuteurs variés
- Connaître l'organisation et le fonctionnement interne de l'établissement
- Extraire et hiérarchiser les informations pertinentes à partir du dossier patient
- Former et conseiller les utilisateurs dans son domaine de compétence
- Identifier, analyser des erreurs ou anomalies des données du PMSI (codage...), en rechercher les causes
- Planifier, organiser le travail et gérer les priorités

- Rédiger et actualiser des procédures et modes opératoires
- Travailler en équipe pluridisciplinaire / en réseau
- Utiliser des outils de gestion de la qualité
- Utiliser les classifications et nomenclatures de diagnostics et d'actes normalisées selon les règles méthodologiques
- Utiliser les logiciels métier

Connaissances requises

Description	Niveau de connaissance
Archivage numérique	Connaissances générales
Classification des actes en santé	Connaissances opérationnelles
Classification internationale des maladies et des problèmes de santé connexes	Connaissances opérationnelles
Communication / relations interpersonnelles	Connaissances générales
Connaissances médicales	Connaissances générales
Droit de la santé dans son domaine d'activité	Connaissances générales
Droit des données informatiques	Connaissances générales
Logiciels dédiés à la gestion de l'information médicale	Connaissances approfondies
Numérique	Connaissances approfondies
Organisation et fonctionnement interne de l'établissement	Connaissances opérationnelles
Synthèse et transmission de l'information	Connaissances opérationnelles
Vocabulaire médical	Connaissances opérationnelles

- Connaissances générales :
Connaissances générales propres à un champ. L'étendue des connaissances concernées est limitée à des faits et des idées principales. Connaissances des notions de base, des principaux termes. Savoirs le plus souvent fragmentaires et peu contextualisés. Durée d'acquisition courte de quelques semaines maximum.
- Connaissances opérationnelles :
Connaissances détaillées, pratiques et théoriques, d'un champ ou d'un domaine particulier incluant la connaissance des processus, des techniques et procédés, des matériaux, des instruments, de l'équipement, de la terminologie et de quelques idées théoriques. Ces connaissances sont contextualisées. Durée d'acquisition de quelques mois à un / deux ans.
- Connaissances approfondies :
Connaissances théoriques et pratiques approfondies dans un champ donné. Maîtrise des principes fondamentaux du domaine, permettant la modélisation. Une partie de ces connaissances sont des connaissances avancées ou de pointe. Durée d'acquisition de 2 à 4/ 5 ans.

Informations complémentaires

Relations professionnelles les plus fréquentes :

Direction du système d'information,
Direction des affaires financières et des admissions,
Département d'information médicale,
Services de soins, médico-techniques et de rééducation,
DIM des autres établissements,
Agence Technique de l'Information sur l'Hospitalisation,
Assurance maladie.

Nature et niveau de formation pour exercer le métier :

Niveau 5,
DU d'information médicale.

Correspondances statutaires éventuelles :

Technicien supérieur hospitalier
(Catégories B et A).

Passerelles (à diplôme équivalent / avec formation supplémentaire) :

Gestionnaire de données biomédicales,
Analyste des données d'activités hospitalières,
Technicien d'études cliniques,
Assistant de recherche clinique,
Encadrant de département d'information médicale.